



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0515

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Tous lyonnais, Tous solidaires, Testez l'engagement bénévole - Attribution d'une subvention à l'association Les petits frères des pauvres pour l'édition 2015

service : Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beutemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouvermeyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabafo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Conseil du 6 juillet 2015**Délibération n° 2015-0515**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Tous lyonnais, Tous solidaires, Testez l'engagement bénévole - Attribution d'une subvention à l'association Les petits frères des pauvres pour l'édition 2015**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Les petits frères des pauvres Rhône-Alpes-Auvergne, en charge en 2015 de l'organisation de l'opération "Tous Lyonnais, Tous solidaires, Testez l'engagement bénévole", a demandé à la Métropole de Lyon une subvention pour l'organisation de cette manifestation.

Présentation de l'association Les petits frères des pauvres

L'association Les petits frères des pauvres a été fondée en 1946 et est une des premières organisations non gouvernementales françaises. Elle a pour but de se mettre au service des personnes les plus pauvres et, plus particulièrement, les personnes âgées.

L'Association a été reconnue d'utilité publique en 1981. Elle s'est dotée, en 1998, en complément de ses statuts, d'une charte affirmant ses valeurs et présentant ses missions, son action et le pacte associatif qui engage ses membres : "Accompagner, agir collectivement, témoigner et alerter".

Dans ce cadre, l'Association contribue à l'engagement civique, afin de prospecter pour rechercher des bénévoles, les intégrer et les former.

Présentation de l'opération "Tous lyonnais, Tous solidaires, Testez l'engagement bénévole"

De plus en plus de Français souhaitent s'engager et donner de leur temps pour être utiles et s'impliquer dans leur vie de quartier. Malheureusement, ces envies sont souvent freinées par un manque d'informations : méconnaissance du milieu associatif, de la cause ou de l'association correspondant aux attentes personnelles.

L'opération Tous lyonnais, Tous solidaires, Testez l'engagement bénévole, portée par l'antenne Rhône-Alpes-Auvergne des Petits frères des pauvres sur la Métropole de Lyon, est une initiative inter-associative originale, inédite en France, qui propose aux citoyens de tester l'expérience bénévole, près de chez eux, à travers des actions de terrain, encadrés par des bénévoles déjà engagés.

C'est ainsi que du 1er au 7 juin 2015, les associations, les organisations non gouvernementales (ONG), les structures à but non lucratif mobilisant des bénévoles ont mis en lumière, sur le territoire de la Métropole de Lyon, des occasions d'engagement accessibles à tous.

Piloté par 12 co-organisateurs, dont l'association Les petits frères des pauvres, l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), la Croix-Rouge française, Emmaüs, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris, le Conseil de développement de la Métropole de Lyon, France bénévolat Lyon et Rhône, Handicap international, la Maison des solidarités, Radio chrétienne francophone (RCF), l'Association fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) Rhône, le projet a mobilisé plus de 180 associations de la Métropole de Lyon.

Dans le prolongement des Rencontres de l'engagement citoyen, organisées en 2014 par le Conseil de développement de la Communauté urbaine de Lyon, cette opération est l'occasion de favoriser les nouvelles formes d'engagement civique. Celle-ci s'inscrit pleinement dans la construction d'une Métropole solidaire mettant en avant un esprit de coopération entre citoyens, acteurs économiques et acteurs associatifs.

Enfin, ce projet accorde une place particulière aux jeunes en sollicitant les étudiants et les services civiques pour s'investir comme ambassadeurs du projet auprès du public, mais également les jeunes suivis par les missions locales pour les inciter à découvrir l'action bénévole en s'appuyant sur les réseaux "jeunesse" investis dans l'opération tels qu'Unis-Cités Rhône-Alpes, l'AFEV, les Maisons de la jeunesse et de la culture (MJC) et les centres sociaux.

Son plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et ingénierie	39 608	vente prestation	6 000
frais généraux	4 574	autofinancement Petits frères des pauvres	39 466,9
frais organisation événements	18 285	subventions : - Métropole de Lyon - Ville de Lyon	10 000 7 000
Total	62 467	Total	62 467

Il est proposé au Conseil de la Métropole de répondre favorablement à la demande de l'association Les petits frères des pauvres en lui allouant une subvention de 10 000 € pour la réalisation de cette opération ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000 € pour l'opération "Tous lyonnais, Tous solidaires, Testez l'expérience bénévole" au titre de l'année 2015, au profit de l'association Les petits frères des pauvres.

2° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Métropole - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.